Séminaire d'échanges

« Pérennisation des services d'accès à l'eau potable dans les localités intermédiaires au Burkina Faso »

Synthèse des échanges

5 et 6 avril 2023 à Ouagadougou

Rappel du contexte et justification

De nombreux acteurs français de la coopération décentralisée et non gouvernementale française sont mobilisés à travers des actions portant sur le secteur de l'accès à l'eau potable au Burkina Faso. La collecte d'informations sur les projets menés, leurs méthodes d'interventions et leurs réalisations présentent un réel enjeu pour le secteur. Pour cela, le pS-Eau anime depuis plusieurs années un réseau d'acteurs intervenants sur l'accès à l'eau et à l'assainissement au Burkina Faso dans le but de mettre en relation les acteurs de ce secteur mais aussi de faire émerger et de partager les expériences et pratiques. Le pS-Eau et le réseau ACTEA (www.actea.org), créé en 2015, assument ce rôle à travers différents outils et activités.

En parallèle, le pS-Eau se penche depuis de nombreuses années sur la gestion de l'eau dans les petits centres : ces localités concentrent de nombreux enjeux spécifiques en se situant dans un « entre deux » (mi rural-mi urbain), ce qui complexifie à la fois les modes d'intervention mais aussi l'identification de modes de gestion adaptés à ces contextes. Pour faciliter les échanges et partages de pratique, le pS-Eau anime un groupe de travail spécifique réunissant les acteurs de son réseau dont le SEDIF fait partie.

Dans un contexte d'instabilité politique et sécuritaire qui règne actuellement au Burkina Faso, le renforcement des compétences des services techniques des communes est indispensable. Ces services ont à leur charge l'identification des besoins en eau et en assainissement, la mise en œuvre des activités et leurs suivi, ils sont les garants du développement des services et de leurs pérennisation.

Les objectifs de cette rencontre sont donc de :

- Echanger, entre partenaires de coopération, sur les enjeux actuels liés à la pérennisation des services d'accès à l'eau potable ;
- Identifier les pratiques mises en œuvre au Burkina Faso permettant de renforcer la viabilisation et la pérennisation des services d'eau, notamment dans un contexte politique et sécuritaire dégradé ;
- Identifier les pistes de collaboration à tenir pour encourager et favoriser la mise en place de mécanismes de suivi et de régulation des services d'eau pour une pérennisation de ces derniers.

Présentation du service de distribution d'eau potable, suivi et performance

Trois (3) opérateurs ont été identifiés pour présenter leurs expériences en termes de suivi des services d'eau dans une ou deux localités.

Lucie KABORE, Vergnet Burkina

Vergnet Burkina est une filiale de Vergnet Hydro ; ses principaux domaines d'activités sont : les travaux d'AEP, la gestion par affermage, la vente de pompe Vergnet avec SAV…

Aujourd'hui, Vergnet Burkina intervient dans 9 régions du Burkina Faso. Vergnet Burkina a commencé la gestion par affermage d'AEPS en 2014. L'entreprise dispose à ce jour de 106 APS dont 41 en cours d'ouverture.

- Focus sur leurs activités de gestion par affermage dans le Centre Nord

11 AEPS dans Centre Nord dont 3 fonctionnelles en mars 2022. De nombreux point d'eau ont été mis à l'arrêt en raison de la situation sécuritaire.

Le suivi de la ressource pour l'année 2022 révèle globalement une consommation faible sauf à Nasséré justifié par présence de PDI et d'orpailleurs.

Le suivi physico-chimique de l'eau se fait régulièrement et le traitement au chlore avec Dosatron mais beaucoup d'AEPS restent non équipées. La maintenance hydraulique et énergétique est assurée par Vergnet Burkina et l'organisation se fait par chef de centre. Afin de faciliter le suivi des centres, Vergnet a augmenté le personnel de 1 à 3 personnes.

- Focus sur les services de Rouko et Soubeira, région Centre-Nord

Sur Rouko, le service était rentable jusqu'en aout 2021, passage en négatif en septembre malgré la présence d'orpailleurs qui ont un fort taux de consommation, en raison d'une augmentation des charges d'exploitation (flambée des prix de l'énergie).

Sur Soubeira, les difficultés rencontrées au niveau du champ solaire diminuent sa rentabilité. Il a alors été souhaité de le raccorder au champ électrique mais le raccordement à la SONABEL est trop couteux. Des solutions sont encore en cours de recherche.

Difficultés :

- Les sites actifs et rentables ont aujourd'hui de faibles consommations en raison des impacts sécuritaires (provoquant le départ des usagers) ;
- Absence de plan de recollement de certains AEPS ;
- Certaines communes souhaitent appliquer dès à présent le décret visant la diminution du tarif du service de l'eau à l'horizon 2030, or besoin de temps de transition ;
- Recouvrement des factures de plus en plus compliqué face au contexte sécuritaire : certaines localités demandent des points de distribution gratuite. Vergnet réfléchit donc à mettre en place des bornes fontaines solaire automatiques (clé RFID pouvant être rechargé via des systèmes de prépaiement), pas encore expérimenté au Burkina, mais en Côte d'Ivoire et au Mali.

Télécharger la présentation de Vergnet Burkina

Serge OUAMEGA, PPI

Projet Production Internationale (PPI-BF SA) existe depuis 1988 et est au service du développement durable. Ses domaines de compétences sont :

- Fourniture et installation de matériel hydraulique (AEP et irrigation) ;
- Fourniture et installation d'équipement solaires photovoltaïques ;
- Fourniture et installation de matériel d'électricité industrielle/ ligne de transport électricité ;
- Fourniture, installation et maintenance de groupes électrogènes 1 à 3000 KVA ;

- Focus sur la gestion déléguée ERD/AEPS : 52 coopératives d'électricité (COOPELs) et 46 AEPS (274 BF avec ses gérantes et 507 BP)

Crée en 2007, la gestion déléguée des ERD/AEPS intervient dans les régions de l'Est, Centre-Est, Nord, Centre-Nord et Boucle du Mouhoun.

Un travail de collecte d'information est fait sur site de façon manuelle (relevé de compteurs, etc.) puis elles sont collectées par les chef de centre et remis à l'équipe de PPI basée à

Ouagadougou qui les traite. Chaque fin de semestre, un point fait sur ce qui est dû à la commune et rendu disponible à la commune via son compte spécifique.

- Expérimentation des compteurs prépayés dans le futur (système ALIOTH)

Focus sur le cas de la commune de Lâ-Toden : recouvrement de 100% des BF et 79%-91% des BP, ces écarts s'expliquent en raison de personne de « pouvoir » (chef coutumier, commune, etc. équipés de BP et refusant de payer). Aujourd'hui, même si les cotisations (fonds de renouvellement et CFE) destinée à la commune sont bien versé et mis de côté, il y a des difficultés à les faire sortir du Trésor et donc à les mobiliser (pour des questions de procédures).

L'équipement a été amorti car les AEPS sont en place depuis 2009. L'intervention d'Experts Solidaire a permis de renforcer les investissements : 3 nouveaux forages sur les 5 au total, un château d'eau et de nouveaux BP).

Difficultés :

- Se déplacer sur la commune en raison de l'insécurité ;
- Fournir la demande face à l'arrivée de PDI ;
- Absence de cadre de redevabilité avec la commune sur la gestion du service ;
- Récupération des grands centres par l'ONEA qui permettraient d'équilibrer les AEPS moins rentables.

Perspectives :

- Accompagner les communes pour la recherche de partenaires en vue de faciliter l'extension des réseaux par la commune ;
- Prolonger le partenariat avec Experts-Solidaires ;
- Formation des gardiens pour les petites en maintenances et réparations : gardien renforcé pour les fuites, technicien assurant par exemple la vidange du groupe. L'objectif étant de maintenir le réseau en cas de difficulté d'intervention du personnel de PPI ;
- Transfert des recettes par virement mobiles.

Télécharger la présentation de PPI

ONEA

Signature avec ONEA délégation service public depuis 2005 pour la gestion en affermage du service d'eau potable de Zorgho. Aujourd'hui 4ème contrat d'affermage (renouvellement contrat tous les 5 ans + éval à la fin de contrat). Le 4ème contrat est signé pour 10 ans jusqu'en 2030. Eau Vive renforce la commune en étant AMO (via le projet PASEP).

Existence d'un Comité Communal E&A (CCEau) qui constitue une interface entre usagers et commune et autres partenaires.

Ce dernier contrat prévoit :

- Des rencontres de concertation tous les 3 ans élargie aux 8 communes ;
- L'évaluation à mi-parcours et fin de contrat ;
- La réalisation de cadre de concertation ONEA/Commune/CCEau tous les ans (le Comité Communal E&A (CCEau) qui constitue une interface entre usagers et commune et autres partenaires) ;
- Des réunions trimestrielles avec les services techniques. Le CCEau, joue un rôle d'interface entre commune et usagers et commune et partenaires

Le Compte rendu technique et financier (CRTF) de l'année N-1 est présenté tous les ans avant le 31/07 à la commune. Il reprend notamment :

- Le fonds d'investissement dédié au renouvellement et renforcement des installations (dotations aux amortissements + 70% du résultat Net de l'exploitation) → versé via un compte spécifique rattaché au Trésor ;
- Frais d'AMOC correspondant à 5% du chiffre d'affaire.

De 2012 à 2021, passage de 5 à 13 forages, et accroissement de 40% de la longueur du réseau (40 à 67 km). Ces extensions ont permis d'augmenter de 32% la production eau potable et de 26% les ventes.

Côté rendement, en 2017, 2018 et 2020, les objectifs ont été atteints puis ont chuté en 2021 : 74% au lieu de 90%.

Le taux d'accès est établi à 100% sur les données depuis 2019, toutefois la crise sécuritaire fait fortement reculer ce taux d'accès.

Télécharger la présentation de l'ONEA

Temps d'échanges

DGEP – Seydou Sana

→ Concernant les centres en affermage avec communes basés sur la signature de contrat, depuis 2019, il existe un nouveau type de contrat allant sur 15 ans. Est-ce que vous le mettez en place ?

Vergnet : oui, respect de ces nouveaux contrats depuis 2019 pour des contrats à durée de 15 ans. Pour les contrats signés antérieurement, les renouvellements suivront ces directives.

→ Sur les prix : coût du m^3 autour de 450FCF/m^3, hors réduction pour horizon 2030 pour diminution à 300fcfa à la BF, est-ce en place et quelles solutions pour l'atteindre ? Sachant qu'objectif est la diminution des écarts entre milieux urbain et rural.

Vergnet : respect du décret en 2030, donc les appels d'offres actuels incluent ces évolutions et proposent des plans d'investissement qui seront fait par les communes et PTF.

PPI : doit se conformer, mais besoins de mesures d'accompagnement (ce décret s'appliquent sous certaines conditions, dont la gestion de 20 AEPS, le recours à l'énergie solaire etc.) devant faciliter l'équilibrage des comptes

ONEA : tarif habituel appliqué, c'est-à-dire par tranche (0 à 8m^3 etc.) avec ajout de la taxe communale (1fcfa/m^3 pour une catégorie d'abonnés). Le tarif au niveau des BF est de 240 fcfa/m^3+ 10fcfa dédié à l'assainissement. Le tarif de l'ONEA est appliqué car des péréquations sont permises avec d'autres centres urbains.

→ Impacts de la situation sécuritaire ? Quelles stratégies mettre en œuvre pour maintenir les services et enclencher la dynamique pour retrouver ces centres ?

Vergnet : n'abandonne pas les centres : les cas d'abandon se pose quand la population et les services sont partis.

- Par exemple à Gourou, les problèmes sécuritaires ont lieu depuis 2020 ;
- A Tougouri, ils essaient de maintien le service avec un groupe électrogène face au sabotage de la station électrique mais le groupe électrogène a été détourné par les groupes armés) ;

- A Pensa, la population est revenue après les attaques, ils attendent donc de rencontrer le PDS pour redémarrer l'AEPS en place.

GRET – Richard Bassono :

→ Concernant les compteurs prépayés : la responsabilité est-elle de la commune ou de l'entreprise affermage ? L'ONEA a déjà de la capitalisation sur ce type de compteur, l'avez-vous consulté ?

ONEA *:* pour les compteurs prépayés, ils recherchent un système pour l'adapter à tout compteur, car pour l'instant il n'y a qu'un seul fabriquant et cela pose problème en terme de passation de marché. Proposition d'échanger entre ONEA, Vergnet et PPI pour échanges d'expériences et capitalisation.

→ Est-ce que PPI et Vergnet transmettent leurs CRTF au niveau des communes et au niveau central (comme le fait ONEA) ?

PPI *:* les CRTF sont transmis mais en retard, car il faut consolider les données qui sont collectées manuellement. Actuellement il existe des lourdeurs administratives au sein de PPI.

Vergnet BF *:* la redevance communale est reversée chaque semestre (5%). Les CRTF sont générés automatiquement. Cette année Vergnet est en phase de restructuration c'est pour cela qu'il y a eu un peu de retard.

→ Quel est l'impact global des ouvrages abandonnés sur vos équilibres financiers ? Qu'est ce qui est fait entre commune et humanitaire pour permettre le maintien de ces services ?

PPI *:* PPI essaie de faire la péréquation sur l'ensemble de son parc pour l'équilibre ses activités d'affermage même s'il y a parfois des conflit avec l'ONEA (centre de Ouargaye et de Korsimoro rentables, et SAWES confronté au même problème). S'il y a des accompagnements pour l'approvisionnement en gasoil, ils sont les bienvenus pour éviter les ruptures de services.

Vergnet BF *:* l'impact est essentiellement la diminution des consommations, en raison parfois des soucis de sources d'énergie (problème d'approvisionnement en carburant impliquant un coût pour raccordement élevé). Côté insécurité ils essaient de trouver des solutions même s'ils perdent leurs « meilleurs » centres. Dans certains cas, les communes « perdent » les contrats plusieurs fois, ce qui ralenti le processus administratif.

ONEA *:* le rapport ne peut pas disparaître, car des présentations publiques sont mises en place suite à son envoi. Ensuite la commune valide et adopte le CRTF. Même pour l'ONEA, il y a certains centres où l'exploitation est très complexe : c'est le cas de Djibo. La formation des gardiens permet de maintenir le service même s'il n'y a pas de recouvrement.

→ ACDIL – Issiaka Sawadogo : On note une faible implication des communes dans suivi des contrats ? Pourquoi ?

DGEP *:* la police de l'eau peut collaborer pour faciliter le dialogue avec les communes. Certains Maires ne veulent pas s'assumer comme Maître d'Ouvrage. Dans tous les cas, la DGEP ne peut pas signer les décrets communaux, elle peut juste accompagner à leur application.

PPI *:* pour les liens avec les communes de Gounghin et Lâ-Toden, ils s'appuient sur l'ACDIL et Experts Solidaires qui travaillent sur des espaces de facilitation des relations quand il y a des problèmes.

Vergnet : il y a un enjeu à faire payer des taxes aux producteurs illégaux car cela représente une forte perte, et pour cela il faut un appui de police de l'eau pour que la concurrence soit loyale.

Organisation de la commune et des intercommunalités pour le suivi des services d'adduction d'eau

Présentez brièvement l'organisation du service : moyens humains, matériels et financiers dédiés, modes de gestion en place sur le territoire. Comment se déroule le suivi, des services d'adduction d'eau ?

Tapsoba Yves Charlemagne, Intercommunalité de Zorgho, Boudry et Méguet

Créé depuis 2011, le service se composait d'un technicien et de deux agents, puis passé à 1 seul agent depuis 2018. Depuis 2019, on a constaté qu'il n'y avait pas de services E&A dans 2 collectivités (Boudry et Meguet). Aujourd'hui les communes devraient recruter des techniciens en génie civil et topographie. La gestion était souhaitée en affermage mais les appels d'offres ont été infructueux. Les communes sont donc allées, à défaut, vers la régie provisoire. Pour ces deux communes, les relevés sont faits tous les quinze jours pour assurer les facturations.

La mise en place de l'intercommunalité a permis, pour la commune de Zorgho, une économie estimée à 2,75 millions de FCFA.

Commune de Lâ-Toden

La mairie a récemment subi une attaque et a perdu ses archives. Un chef de service E&A a été engagé depuis 2022, équipé d'une moto afin de collecter manuellement (sans ordinateur) les données au niveau des châteaux d'eau et des bornes fontaines ; il assure également le suivi des travaux et les activités effectuées par PPI… Dans tous les villages des comités sont mis en place, certains sont toutefois arrêtés à cause de la situation sécuritaire.

Sam Jean-Eudes, Communauté de Commune du Bam (CC-Bam)

Cet établissement public intercommunal qui regroupe 9 communes, est en coopération décentralisée depuis 2012 avec la Seine Maritime. La direction technique est opérationnelle depuis 2016, puis en 2018 a été créé le service intercommunal E&A. Les maires ont fait en sorte que les compétences E&A soient gérées de façon mutualisée.

La CC-Bam a rédigé un contrat type qui devrait régir les contrats affermage et suivi par une régie.

Le service interco E&A est composé d'un chef de service et d'une animatrice chargée du volet sensibilisation. En gestion par affermage, les fontainiers sont en charge de la vente de l'eau au niveau bornes fontaines , le gestionnaire collecte les relevés et le service traite et analyse les données tous les 15 jours qui sont transmis à la commune et au responsable financier de la CC_ Bam. Le STEA accompagne les communes pour le traitement des incidents et la transmissions des rapports.

Certaines AEPS sont en régie en raison d'appel d'offre infructueux : les fontainiers sur les sites et la commune supervise donc les ventes, l'ouverture et la fermeture du service.

Avant la dégradation du contexte sécuritaire, un rencontre d'échange était annuellement organisée pour réunir fermiers et élus afin de présenter les bilans de gestion (volet redevabilité).

La CC-Bam effectue un peu de recherche-action pour améliorer la gestion des AEPS ; à cet effet, il souhaité d'ici 3-4 ans notamment la mise en place d'un dispositif fonctionnel de collecte d'information via une base de données regroupant et harmonisant l'ensemble des informations des services d'eau.

Armel Tougma, Commune de Gounghin

Le service a été mis en place depuis 2019 avec l'appui de WaterAid mais uniquement sur les services d'assainissement. WaterAid s'étant retiré en 2021, le volet EP de ce service connait des difficultés (manque de moyens et d'équipements). L'entreprise PPI assure la gestion en affermage sur les AEPS avec l'appui d'Experts-Solidaires (extension de réseau en cours).

Temps d'échanges

pS-Eau – Perrine Bouteloup

→ Dans quelle mesure vous travaillez avec les Directions Régionales E&A ? Existe-il des cadres de concertations dans toutes les communes/intercommunalités ?

CC-Bam *:* les cadres de concertations communaux étaient fonctionnels avant les évènements de 2020 : 6 communes avaient mis en place ces cadres de concertations, regroupant élus, services déconcentré et société civile. De même des cadres de concertation intercommunaux avaient également été constitués.

Interco Zorgho *:* le CCEau fonctionne. Il comprend des acteurs communaux (SG, PDS, ST), les structures déconcentrées de l'état, les AUE, les fontainiers… Chaque année le CCEau élabore une feuille de route avec des activités clairement définies. Quand le CRTF est envoyé, le CCEau organise une concertation pour analyser le rapport et invite l'ONEA à le présenter. Cela permet aussi de planifier les futurs travaux/activités. Les membres du CCEau ont été formés pour comprendre les questions de la mise en régie de l'eau potable ou de l'affermage.

ACDIL– Issiaka Sawadogo

→ Pourquoi aucun fermier n'étaient intéressés par les 2 AEPS ?

Interco Zorgho *:* au niveau de la région, il a été demandé à toute les localités n'ayant pas de fermiers de se manifester afin de faire un appel d'offre général, c'est surement parce que le réseau n'était pas assez rentable pour les opérateurs.

ACDIL– Issiaka Sawadogo

→ Maintenant que vous avez expérimenté la régie vous voulez rester en régie ou prendre un fermier ?

Interco Zorgho *:* la gestion en régie provisoire est bonne mais il y a des difficultés qui ressortent :

- Il n'y a pas de mécanismes de gestion des maintenances et des pannes. Il y a une réflexion en cours pour assurer cela via la contractualisation avec des prestataires pour assurer maintenances et pannes. Mais tant que cela n'est pas résolu, il a un risque à rester en régie ;
- Il y a une difficulté de budgétisation des activités E&A au niveau de l'intercommunalité et de prévisions des investissements : omission du fonctionnement

des services, du rôle de sensibilisation, formation, de suivi de la qualité de l'eau et de mise en place de solutions de traitement (un système de chloration a été demandé) ;
- Le prix de l'eau avait été fixé à 250 FCFA avant par le maire à Méguet, sur alignement des tarifs de l'ONEA, mais ce n'est pas assez pour les coûts de fonctionnement ;
- Fragilité financière en raison du fermier à Méguet qui a laissé une ardoise un peu salée avec la SONABEL. Aujourd'hui, investissement pour installer des panneaux solaires pour réduire les charges.

Gret – Richard Bassono

→ Sur la CC-Bam vous avez deux modes de gestion pratiqués : quelles recommandations, que peut-on retenir ? Quelle coordination des acteurs humanitaires ? Quels impacts sur la gestion ?

CC-Bam : face à l'insécurité et l'augmentation du nombreux de PDI, un plaidoyer est fait pour augmenter les moyens. Il y a également le besoin d'actualiser des connaissances des intervenants sur le Nexus, de mieux voir les actions des urgentistes. Sur le terrain, il y a des interventions en dehors de ce que recommande le Nexus or même si on est en cas d'urgence, les infrastructures hydrauliques et les modalités de distributions de l'eau doivent respecter des normes pour perdurer après cette crise.

En termes de gratuité de l'eau pour les PDI, il est difficile de les différencier de la communauté hôte qui continue à payer. Il ne faut pas déclarer de façon universelle la gratuité de l'eau, la distribution de cash par les humanitaires peut permettre de faire payer le service mais il faut réfléchir à comment maintenir le paiement du service adapté à tous pour ne pas risquer l'effondrement du service.

Mise en débat – groupes de travail

Groupes de travail n°1 : quels minimums pour un suivi de la performance des services d'eau ? *(Indicateurs, informations restituées, espaces de dialogue et de prise de décisions)*

Indicateurs	Moyens
- Rendement réseau - Eau distribuée	➢ Suivi des index des forages, château d'eau, BF et BP
- Coût de production	➢ Consommation d'énergie (et coûts associés) ➢ Intrants ➢ RH
- Taux de recouvrement	➢ Facturation ➢ Paiement des redevances
- Qualité de l'eau	➢ Analyse de l'eau
- Continuité du service	➢ Journal des incidents ➢ Activités de maintenance
- Résultat d'exploitation	➢ Compte d'exploitation → CRTF
Traitement de l'informations et prise de décisions	

- Rôle du STEA pour préparer les décisions et assurer une analyse préalable à tout cadre de décision/concertation
- Prise d'acte (arrêtés/délibérations/décisions) par l'autorité sur avis des STEA

- Cadre de concertation élargie (conseil municipal, CCEau etc.) devant permettre
    - Redevabilité (rendre compte)
    - Prise de décisions sur le service (tarif de l'eau, orientation du service, extensions, source d'énergie)
    - Présence DREA

Eléments qui doivent permettre à la CT (via le CRTF) et ses instances à une analyse des données avec appui du technicien pour permettre une prise de connaissance, appropriation pour orienter les différentes décisions prises par le Conseil Municipal. En ce sens, existence d'un cadre de concertation incluant le fermier pour présenter son rapport et permettre aux élus de poser les questions pertinentes pour mieux comprendre le CR et orienter les prises de décisions.
Dans le cas de Zorgho : l'ONEA fait ce travail et le CCEau propose un plan d'action sur l'année pour prendre les décisions et acter les perspectives. Cela permet de travailler ensemble pour plan d'investissement sur l'année n+1 (extensions), chef de centre et techniciens fait une analyse des actions à mener qui est ensuite transmise à l'ONEA pour qu'elle programme en début d'année le plan d'investissement.
Ensuite la commune délibère pour valider le plan d'action.

Groupe de travail n° 2 - Suivi du contrat de délégation du SPE : quel dispositif mettre en place l'échelle d'une commune (composition des membres, fonctionnement et articulation avec le délégataire) pour faire respecter le contrat ? Quel est le coût moyen de ce suivi et comment mobiliser les ressources nécessaires ?

- **Dispositif :** renforcement du service technique communal eau et assainissement suivi de la mise e place d'un **comité de suivi technique du contrat.** Ce dispositif part de l'existant à renforcer pour ensuite mettre en place un comité technique dédié au suivi du contrat d'affermage.

- **Composition :**

- Le chef de service ;
- Le comptable ;
- DPEA/DREA.

- **Fonctionnement**

- La commune prend un arrêté de création du comité ;
- Périodicité des rencontres : trimestriel.

- **Rôle**

- Analyser les CRTF du fermier ;
- Rendre compte à la mairie.

⇒ ***Suivre la qualité du service de l'eau***

- **Coût**

Il est difficile d'estimer le coût de suivi à l'échelle d'une commune car ce coût prend en compte de nombreux paramètres qui varient d'une commune à une autre tels que : la taille de la commune, le type et le nombre d'ouvrages, l'existence ou non de partenaires techniques et

financiers, … → manque de temps pour faire une simulation sur un cas concret d'une commune donnée.

Sur le coût besoin de fonctionner sur les forces propres de la commune

En ce qui concerne la mobilisation des ressources, elle pourra se faire sur la base des fonds propres de la commune sans apports extérieurs ; ces ressources sont constituées de :

- Pour les AEPS : redevance : 38,5 Fcfa/m^3
- Pour les PMH : 5.000F/PMH/an

Echanges/contributions

Le suivi du contrat doit être fait avec le prestataire ; il y a à ce niveau un besoin d'un suivi technique terrain et d'un suivi plus haut du contrat.

Cela n'exclut pas que le contrat du fermier soit discuté à une autre échelle. Ce comité peut faire ce contrat de base pour suivre le travail du fermier. Aspect technique préparée en amont puis discuté à un niveau plus élevé.

Dans le CCEau de Zorgho, il existe un groupe de suivi-évaluation (groupe réduit 5 personnes). L'intérêt réel de ce comité en lieu et place du CCEau, est d'avoir une petite équipe qui se retrouve régulièrement contrairement au CCEau qui regroupe un plus large panel d'acteurs.

Etat des lieux des réflexions sur les mécanismes de suivi et de régulation des services d'eau au Burkina Faso

Présentation DGEP, MEEA – Didier K. SANE

Les compétences E&A ont été transférées aux communes depuis 2009/2010 depuis la décentralisation. Avant c'était le ministère qui s'en occupait.

Le suivi permet de voir les problèmes à temps et/ou de les anticiper afin d'y remédier : des fiches de collecte sont à remplir et à envoyer à la direction régionale qui se charge ensuite de les collecter pour assurer le suivi global des ouvrages hydrauliques, et alimenter ainsi la BD INO annuellement. La collecte doit être effectuée par l'agent communal en charge de l'eau puis signée par le maire. Pour le moment cette collecte est consolidée via un fichier Excel mais une base de données est en cours de construction.

La DGEP milite pour la création d'un service d'eau au niveau communal pour la gestion du service et la collecte des données.

Télécharger la présentation sur le cadre de suivi des services d'eau potable

Télécharger les indicateurs de performance

Questions :

CC Bam :

- **Suivi devant se faire de manière continue : processus devant être mis en place dès le début de la conception des services pour comprendre la conception, l'objectif visé. Mais au niveau communal difficile d'associer les communes. Il y a-t-il une réflexion pour associer tous les acteurs de la commune sur le sujet, car toutes les communes n'ont pas forcément les ressources pour mettre en place un service technique E&A ? Ne serait-il pas possible de remplir la BdD au fur et**

à mesure, plutôt qu'une fois par an ? En effet, cela permettrait d'optimiser les déplacements lors de la visite d'ouvrage.

DGEP : il est en effet impératif d'associer la commune à la réalisation des ouvrages E&A. La redevance au niveau des PMH et des AEPS pourrait faire face aux charges de fonctionnement pour la création des services. Les salaires n'ont par contre pas été pris en compte.

- **Sur quels canevas de rapportage pouvons-nous nous appuyer pour uniformiser la collecte d'information sur les AEPS ? Il y a une démarche en cours dans le Bam pour faciliter la compréhension de ces rapportages, les uniformiser et identifier les défis à relever.**

DGEP : Le MEA souhaite tendre vers un canevas unique pour le suivi des services mais aussi pour les rapports sociaux économiques et études techniques car chaque BE a son modèle. Toutefois des différences se posent selon les régions et doivent être bien prises en compte certaines outillent les points focaux, voir les villageois venant en sus de leur contrôle (dans certaines localités les Associations des bénéficiaires font déjà ce suivi (notamment sur l'assainissement) et font remonter les difficultés sans attendre ces moments de suivi terrain).

STEA Zorgho : Où en est le ministère concernant l'affectation d'un technicien à chaque commune ? Quel est le lien entre les points focaux pour la collecte des données et les services techniques des CT ?

DGEP :

- ➔ Pour le recrutement des techniciens E&A, c'est au niveau du SAMOC qui réalise les accompagnements. Actuellement, les changements institutionnels bloquent la démarche.
- ➔ Le point focal été recruté à l'origine par l'état (DREA), sous forme de don de RH afin que le suivi puisse être fait au niveau communal. Les communes les utilisent pour certaines taches mais n'en sont pas responsables et ne les rémunère pas, ce qui pose des difficultés dans l'articulation.

Présentation du projet pilote STEFI (DREA-Est), Bakary Guy BANAO

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de la région de l'Est est venue partager l'expérience sur le dispositif pilote de STEFI dans la région de l'Est.

Le projet bénéficie de l'assistance technique d'Hydroconseil pour essayer de mettre en place/transposer la démarche STEFI dans la Région de l'Est, suite aux expériences Maliennes et Nigériennes.

En rappel, ce dispositif pilote de STEFI se met en œuvre dans le cadre du Projet d'Adduction en Eau Potable dans la région Est (PAEP/Est) et est financé par l'Agence Française de Développement (AFD).

Télécharger la présentation de Vergnet Burkina

Partage de Y. Harouna Ouibiga – Expert WASH

Il y a des perspectives d'activité du secteur sur le suivi de la performance et de la régulation, résultant d'un réel besoin de mieux encadrer l'organisation du service public au Burkina Faso. Un atelier prévoit d'être organisé avec la DGEP afin d'avoir plus de visibilité et un consensus en matière de suivi de la performance, et identifier le cadre de régulation convenant le mieux face aux expériences apprises d'autres pays.

Il est important d'encourager la mutualisation plutôt que tout faire reposer sur l'Etat, d'analyser directement ses propres forces pour les développer, et voir comment organiser un suivi commun des performances, notamment à travers la constitution d'intercommunalités qui montre ses preuves.

Dialogue interacteur à l'échelle d'un service d'eau potable – mise en pratique du jeu de rôle Diss'Eau

Le jeu de rôle DISS'Eau a été développé par le GRET au Sénégal, avec l'appui du bureau d'étude Lisode, et le financement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Syndicat des Eaux d'Île de France.

Positionnement : un temps de présentation de l'outil, des acteurs positionnés autour du jeu, et de son fonctionnement a été réalisé. Les joueurs ont ensuite pris connaissance de leur rôle, et fait un tour de table pour se présenter. Le gestionnaire du service d'eau a été positionné à l'écart du plateau de jeu.

Réactions :

- Beaucoup de questions posées sur le jeu et son fonctionnement ;
- Beaucoup de questions sur les ressources financières disponibles ;
- Temps de prise en main du jeu un peu long mais nécessaire.

1er tour de jeu :
Deux branchements privés sont cassés, les deux ménages souhaitent les réparer, mais seulement l'un d'eux ayant assez d'argent. Un temps de négociation se met en place pour emprunter auprès de ses voisins, mobilisation du chef de village, mais pas de retour.

« Temps de versement de l'eau trop long, demande des pénalités sur le contrat de l'opérateur. »

Le ménage sans branchement s'approvisionne à l'école, à cause de la proximité.

Tour de table :

- ➔ Ecole non satisfait du service, pas assez d'eau ;
- ➔ Certains n'ont pas de branchements ;
- ➔ Tout le monde a eu à peu près les quantités d'eau demandées

Fatou, la personne n'ayant pas pu réparer son branchement privé, se retrouve avec une facture trop élevée, du coup dès qu'il a ses gains, il répare sa fuite puis paie la facture.
Le ménage à côté de l'école souhaite se raccorder mais il manque de moyens.
« Tout le monde a payé pour le tour 1 : on est des honnêtes citoyens. »

Débat sur le ménage non raccordé : comment assurer son approvisionnement ?

Le chef du village a augmenté sa demande d'eau pour assurer la paix sociale, en prenant en charge l'approvisionnement.

2ème tour de jeu :
En plus des branchements privés cassés, il y a une fuite dans les canalisations principales.
Le rendement du réseau est donc en baisse.
La commune n'a pas payé le service de l'école.

Un branchement privé est effectué par le ménage non raccordé.
Réclamation lancée auprès du délégataire.

Ecole demandant à l'association des parents d'élève de payer pour l'eau : tout le monde ne s'engageant pas.
Chef de village réparant les robinets cassés en finançant de sa poche.
« Quand sont les élections ? Est-ce que le chef de village va se présenter en tant que maire ? »

Les ménages observent que Delta'eau n'a pas réparé son réseau.
Chef de village ayant fait une réclamation pour échanger avec la Delta'eau, pour assurer la réparation des ouvrages, car il souhaite la paix sociale.

En retour, Delta'eau assure qu'il va assurer les réparations en fonction de son budget et de ses capacités.

3ème tour de jeu :
« Est-ce qu'il y a suffisamment d'eau ? »

La réclamation à la Delta'eau a permis de réparer une fuite sur le réseau secondaire, mais pas sur le réseau principal, ce qui ne satisfait pas les usagers.
Les débats et prises de paroles sont nombreux :

- « Nous on a aucun intérêt à faire un branchement si y'a des fuites sur la conduite principale ».
- « Y'a rationnement »
- « La qualité de l'eau n'est pas bonne, je vais faire une réclamation »

Les échanges s'intensifient entre le gestionnaire et les clients qui ne sont pas satisfait par la quantité d'eau reçue.

« Besoin 37, facturation 28, ça va pas du tout, pourquoi l'eau disparait ? »
« On va payer l'eau ? Où est l'AUE ? »

Les usagers prennent progressivement à leur charge les investissements (dispositifs de filtration, suppresseurs, réserve d'eau) :
« La qualité de l'eau peu importe mais on n'en a même pas : j'installe un surpresseur »
« J'installe un décanteur/filtration »
« Ça c'est la petite bourgeoisie qui fait ses investissements »

Des mécontentements émergent sur la qualité de l'eau. Le chef de village fait deux nouvelles réclamations auprès de Delta'Eau.

Réclamation 1 : « Vous ne nous satisfaisiez pas en qualité de l'eau, on attend de la qualité au-delà de la réparation »
Réclamation 2 : « La qualité de l'eau ne va pas sur le village et la quantité ne suffit pas, il y a des plaintes, mon rôle est menacé en tant que chef de village, il faut trouver une solution ».
« Pourquoi vous n'avez pas signalé à la population que l'eau est de mauvaise qualité ? Pour ceux qui n'ont pas les moyens pour une filtration c'est dur ».

Débriefing clôture :

Selon les joueurs, ce jeu les a bien confrontés à la réalité, tant pour les usagers que pour l'opérateur, et ils ont pu observer un déséquilibrage de la paix sociale.

Côté Delta'eau : les difficultés étaient nombreuses : beaucoup d'aléas. Dès le début, l'eau a été de mauvaise qualité impliquant des investissements pour traiter l'eau, donc dès le début leurs réserves financières se sont amenuisées. Au second tour, la pompe est tombée en panne, leur faisant perdre de l'argent : donc sans bonne facturation, on n'a pas de bonne production et on entre dans un cercle vicieux.
A la fin des trois tours, l'opérateur a perdu de l'argent.

Après échanges, les participants se rendent compte que les pertes d'eau ont été trop élevées malgré les fuites, c'est donc qu'il y a eu des piratages et des piqures dans le réseau. D'autres participants relèvent que cela aurait pu aussi être une défaillance de compteur.

Question pour les fermiers : est-ce que sur le terrain il y a des branchements illicites ?
Vergnet : dès qu'on voit les différences ont fait des enquêtes mais ils n'en n'ont jamais trouvé jusque-là. L'entreprise SAWES en revanche aurait apparemment dénombré beaucoup de branchements illicites, y compris de la part des gestionnaires pour revente.

Annexe : Liste de présence séminaire des 5 et 6 avril 2023

ASSOCIATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
DES INITIATIVES LOCALES (ACDIL)

11 BP 749 OUAGADOUGOU CMS 11

ACTEA Burkina

Séminaire d'échanges

« Pérennisation des services d'accès à l'eau potable dans les localités intermédiaires au Burkina Faso » 05 & 06 avril 2023 à Ouagadougou – Salle de réunion de l'hôtel des Conférences Ouind Yidé

Date : 05 avril 2023

LISTE DE PRESENCE : JOUR 1

N°	Nom & prénom(s)	Structure	Rôle/Fonction	Téléphone	Mail	Signature
1	KABORE Y LUCIE	VERGNET BURKINA	Responsable d'exploitation	70808853	l.kabore@vergnet-burkina.com	
2	TOLIGMA DESIRE Armel	Mairie de Gourcy	TCEA	70067669	toligmadesirearmel@gmail.com	
3	DOUAMBA Wendkuuni Joel Wenceslas	CC-Bam	Chef SSEA/	70999648	wenceslas.douamba@gmail.com	
4	SAM P. Jean Eudes	CC-Bam	Directeur	66796232	sam_eudes@yahoo.fr	

N°	Nom & prénom(s)	Structure	Rôle/Fonction	Téléphone	Mail	Signature
5	GUERIN jérémy	PROGRAMME SOLIDARITE EAU	CHARGE DE MISSIONS	+33 6 49 00 95 24	JEREMY.GUERIN @PSEAU.ORG	
6	SAWADOGO Issiaka	ACDIL	Directeur exécutif	70207436	issiaka24@yahoo.fr	
7	BOUTEZOUP Perrine	PS - Eau	Chargée de mission	07 88 75 78 59	bouteloup@pseau.org	
8	TAPSOBA Adama	SG/La-Toden	Participant	76 61 11 80	tapsobaadama29@gmail.com	
9	KUIRE P. Pierre. E	1er Vice PDS	Participant	76294056 62825813	kuirepierre@gmail.com	
10	DABILGou Payaba	ONEA	Participant	74442749	dabilgou60@gmail.com	
11	SANE Didier A.K	DGEP/MEEA	Participant	70724707	sanedidier@yahoo.fr	
12	BAYILI P. Justin	ACTEA	Animateur	76186860	reseau.actea@gmail.com	

N°	Nom & prénom(s)	Structure	Rôle/Fonction	Téléphone	Mail	Signature
21	ZONGO Cécile	ACDIL	Assistante Administrative	70143576	acdillf@yahoo.fr	
22	BANAO Bakary Guy	PAEP Est	Responsable Technique	70945203	banao_guybakary@yahoo.fr	
23	KIENTEGA Samuel	Mairie de Tenkodogo	TCEA	76505058	skientega@yahoo.fr	

ASSOCIATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT
DES INITIATIVES LOCALES (ACDIL)

11 BP 749 OUAGADOUGOU CMS 11

Séminaire d'échanges

« Pérennisation des services d'accès à l'eau potable dans les localités intermédiaires au Burkina Faso » 05 & 06 avril 2023 à Ouagadougou – Salle de réunion de l'hôtel des Conférences Ouind Yidé

LISTE DE PRESENCE : JOUR : 2

Date : 06 avril 2023

N°	Nom & prénom(s)	Structure	Rôle/Fonction	Téléphone	Mail	Signature
1	TOUGMA DESIRE Armel	Mairie / GOUNGHIN	TCEA	70067669	tougmadesireearmel@gmail.com	
2	BANAO Bakary Guy B.	DREA Est PAEP Est	Chef SAEP	70345203	banao_guybakary@yahoo.fr	
3	TAPSOBA Adama	Mairie / La-Toden	S G	76.61.11.86	tapsobaadama89@gmail.com	
4	BATIONO ERIC	PEPA-MR	Facilitateur	76 79 38 70	beric211@gmail.com	

N°	Nom & prénom(s)	Structure	Rôle/Fonction	Téléphone	Mail	Signature
05	SOUAMBA W. Joël Wenceslas	CC- Bam	Chef SSEA	70993248	wenceslas.souamba@gmail.com	
06	TAPSOBA Yves. E. Parfait	Mairie Zoaghin Boudry Réguel	Chef de service Eau et assainissement Technicien intercommunal	66513850	[illegible]@gmail.com	
07	BOUTELOUP Perrine	pS - Eau	Chargée de mission	07 88 75 78 57	bouteloup@pseau.org	
08	GUERIN JEREMY	pS - Eau	Chargé de missions	+33649 00 95 24	jeremy.guerin@pseau.org	
09	Grouem Hawa	Hydroconseil	Projet PAEA-Est AT	76294672	grouem@hydroconseil.com	
10	SAWADOGO Issiaka	ACDIL	Directeur Exécutif	70207436	issiaka24@yahoo.fr	
11	KIENTEGA Samuel	Mairie de La-Toden	TCEA.	76505054	skientega@yahoo.fr	
12	DABILGOU Kayaba	ONEA	chef de Centre	74442749	Dabilgou.Go@gmail.com	

N°	Nom & prénom(s)	Structure	Rôle/Fonction	Téléphone	Mail	Signature
13	BAYILI P. Justin	ACTEA	Animateur	7618 68 60	reseau.actea@gmail.com	
14	KUIRE Palguwende Pierre F	Mairie de Gounghin	Service PDS	76294056 62825813	kuirepierre@gmail.com	
15	ZONGO Cécile	ASDL [illegible] adaima	Assistante administrative	70143576	acdilbf@yahoo.fr	
16	BADOLO K. Karime	Eau Vive Internation	Chargé de Projet	70193897	badolo.ks@gmail.com	
17	GANSONRE Marc	Gret	Expert Gouvernance Eau	65746391	gansonre.burkina@gret.org	
18	OUIBIGA. Y. HAROUNA	AT/COWI à la DGEP	Personne Ressource	51133413	ouibigaharo@yahoo.fr	
19	SARE. Jean Eudes	CC-Bam	Directeur	70103762	[illegible]_eudes@yahoo.fr	
20	OUAMEGA Serge	PPI	Responsable ERD/AERI	70260337	serge.ouamega@ppi-industriel.com	

N°	Nom & prénom(s)	Structure	Rôle/Fonction	Téléphone	Mail	Signature
21	(en ligne) Jean-Pierre Mahé	Expert Solidaires	Directeur	06041826	jpmahe@expert-solidaires.org	
22	KABORE Y Lucie	Vergnet Burkina	Responsable d'exploitation	70808853	l.kabore@vergnet-burkina.com	